

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : CYCLOFIN 300 MG/ML + 20 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS, Solution injectable

Titulaire : DECHRA REGULATORY

Composition : Flunixinine méglumine 33,2 mg - Excipient QSP 1 mL; Oxytétracycline dihydratée 323,5 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/4576278 5/2023

Date de décision : 09/06/2023